

LES ETATS D'AFRIQUE FRANCOPHONE, L'EGLISE CATHOLIQUE ET L'ENSEIGNEMENT : CAS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU BURKINA FASO (1905- 1969)

Dr. Ablassé DEMBEGA

Enseignant-chercheur en sciences de l'éducation à
L'université de Koudougou -Burkina Faso
Laboratoire ESSI-CIRCEFT de l'Université Paris VIII -
Saint Denis - Vincennes
E mail : ouedablas@mail. com.

RÉSUMÉ

L'éducation est un problème social et en se présentant comme un des atouts politiques de première grandeur, elle constitue de façon récurrente un thème de débat controversé. Dès lors, les institutions scolaires de tous les pays deviennent le théâtre d'enjeux idéologiques et politiques. Deux grandes institutions sociales avec des conceptions différentes sont reconnues comme étant les précurseurs de cette guerre stratégique qui consiste à s'approprier chacune la tutelle de l'enseignement primaire et en faire un puissant argument politique et social dont le contrôle est très déterminant. Il s'agit de l'Etat et de l'Eglise catholique. Chacune de ces deux institutions qui se disputent l'école, veut la développer pour la retourner à son profit.

Mots-clés : Eglise catholique, Etats d'Afrique francophone, Enseignement primaire, Pédagogie, Laïcité.

ABSTRACT

Education is a social problem and presenting himself as a political asset of the first order; it is a recurring theme of a controversial debate. Therefore, educational institutions of all countries become the ideological and political stakes drama. Two major social institutions with different designs are recognized as the precursors of this strategic war is to capture each ward of the primary and a powerful political and social argument whose control is very crucial. It is the State and the Church. Each of these two institutions vying school wants to develop his return to profit. The school competition between the state and the Church in the field of primary education has been marked by a series of events and major factors which, although different in nature, have determined the dynamics throughout the period of our study (1905-1969). Include, in chronological order of their appearance: the philosophical-ideological strategy of both institutions in their rivalry about the school, the effects of the metropolitan anticlerical movement and interpretation of policies for the concept of secularism school, the first conflicts between colonial administrators and white missionaries, prosperity and excitement around the first two private Catholic schools opened in Ouagadougou and Koupéla respectively in 1901 and 1900, the nationalist elites photovoltaic fiber after the independence, the rise of civil society in Upper Volta and their involvement in the crisis of the Catholic private schools, and finally the action of intellectuals converted to other faiths competing for the Catholic Church including Islam and

the Protestant Church. Other equally interesting determinants may also be mentioned. This are the latest manifestations of anti-clericalism, the consolidation by the first elite track of any state or nation-state, the school policy of certain states of emergency and finally by the various pressure groups in the country. Beyond the various factors which have been outlined, the main causes of the state church school rivalry in Burkina Faso from the opposition between the two institutions on three fundamental principles of organization of society: the place and function of the clergy, secular and religious neutrality, philosophical and cultural strategy for the basic designs of the State or of the Church in education and schooling.

Keywords: *Catholic's Church, State Primary's school, Freedom, Pedagogy, Secularism.*

INTRODUCTION

Le 13 juin 2000, un protocole d'accord (relatif à la rétrocession des écoles primaires à l'Eglise catholique cédées à l'Etat en 1969), fut signé entre Mathieu Raogo Ouédraogo, Ministre en son temps, de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation du Burkina et Monseigneur Wenceslas Compaoré, Président du Conseil National de l'Enseignement Catholique Burkinabé à la même période.

Pour des milliers de Burkinabé nés après 1969, date à laquelle l'événement de cession de ces écoles catholiques s'est produit, ou pour d'autres nés quelques temps avant cette date, ce protocole peut paraître anodin comme tous les autres accords que l'Etat burkinabé a coutume de signer avec des partenaires techniques et financiers. Ce document juridique de grande portée contient pourtant une page importante de l'histoire du Burkina Faso et de ses institutions scolaires, une page de l'histoire de l'école primaire où s'est manifestée l'une des principales lignes de clivage entre les élites catholiques de notre pays et les intelligences favorables à l'Etat, à la République et à la laïcité.

Il s'agira dans la présente production de revisiter les pages lointaines de l'histoire de l'école primaire au Burkina Faso pour en dégager les liaisons, les interactions ou les effets qui expliquent sa spécificité. Quelles sont les motivations premières de cette forte implication de ces institutions dans la gestion des écoles primaires ? Quels intérêts ces deux institutions ont elles eu à s'affronter dans ce domaine alors que d'autres secteurs sociaux comme l'agriculture et l'élevage qui sont eux aussi les principales activités des populations auraient pu constituer des pôles d'affrontement ? Il s'agira également d'entreprendre une mise à plat de ces rapports conflictuels sur l'école en mettant plus l'accent sur les idées et les polémiques qu'elles suscitent et en établissant une réalité historique de presque cent ans de relations entre l'Etat et l'Eglise au Burkina Faso.

En termes de typologie, la concurrence scolaire entre l'Etat et l'Eglise catholique au Burkina Faso s'est manifestée sous deux formes distinctes. Elle a d'abord connu une forme gestative entre 1898 et 1910. Puis elle a gagné en intensité entre 1920 et 1969 pour devenir une concurrence plus ouverte. A chacune de ces deux formes, l'Ecole burkinabé a connu des fortunes diverses comme vont le décrire les deux parties de cette petite histoire scolaire.

I. UNE CONCURRENCE SCOLAIRE EN GESTATION ENTRE L'ETAT COLONIAL ET UNE EGLISE CATHOLIQUE NAISSANTE.

Quatre facteurs essentiels expliquent ce premier type de concurrence scolaire entre l'Etat colonial de l'époque et l'Eglise catholique qui était en construction. Ce sont la stratégie idéologico-philosophique de chacune des deux institutions dans cette convoitise de l'école, le mouvement anticlérical et la mauvaise exportation des principes de laïcité qui s'en est suivie, les premiers conflits entre les administrateurs coloniaux et les Pères blancs et le succès et l'engouement autour des deux premières écoles privées catholiques ouvertes à Ouagadougou et à Koupéla.

1- Un déterminant stratégique et culturel.

La cause première de ce cycle de la concurrence scolaire est à rechercher dans les buts visés respectivement par l'Etat et l'Eglise derrière ce contrôle de l'école. Entre 1898 et 1921 en Haute-Volta, le vocable d'Etat désignait l'Etat français et dans le vocable Eglise, il faut surtout voir le Saint Siège ou la représentation du souverain pontife. Parler d'objectifs visés par l'Etat et l'Eglise à cette époque, revient donc à évoquer la philosophie, la stratégie ou l'idéologie de chacune de ces deux puissances dans le domaine de l'école. Papa Ibrahim¹ Seck emploie le terme plus large de stratégie culturelle, entendue comme l'art de coordonner des actions et de manœuvrer pour atteindre un but. Chercher à comprendre la rivalité scolaire Etat- Eglise entre 1898 et 1921 en Haute-Volta, revient à rechercher d'où venait la nécessité de la stratégie culturelle de la France ou du Saint Siège en Afrique d'une manière générale et en Haute-Volta dans le cas spécifique de notre étude.

Pour ce qui est de l'Etat français, Ibrahim Seck en donne une esquisse. Selon lui, les intérêts coloniaux et historiques de la France étaient réputés tellement importants que l'action à mener devait être rationalisée, programmée et prise en charge par une institution permanente spécialement conçue à cet effet : l'enseignement. *« C'est surtout l'école qui assume la lourde tâche et la responsabilité de faire cette éducation. Elle doit se garder tout d'abord de heurter de front les croyances et coutumes de l'indigène. Elle essaie de l'apprivoiser en lui témoignant de l'intérêt et de l'affection. Elle lui fait comprendre que nos intentions sont pures et désintéressées. Elle s'efforce d'établir un courant de sympathie qui l'amène insensiblement à écouter nos conseils, à suivre nos exemples² »* avait écrit le général Roume. Ainsi comprise, la politique scolaire de la France devait se reposer sur une orientation générale dont le triple volet est ainsi présenté par le gouverneur Jubelin³ dès 1929 dans une lettre aux autorités françaises : *“ Amener les habitants indigènes à la connaissance et à l'habitude du français et associer pour eux à l'étude de notre langue celle des notions les plus indispensables., enfin créer chaque année parmi eux une pépinière de jeunes sujets propres à devenir l'élite de leurs concitoyens, à éclairer à leur tour et à proposer insensiblement les premiers éléments de la civilisation européenne chez les peuples de l'intérieur tels que devraient être les fruits du nouvel établissement⁴ ”*

1- Papa Ibrahim Seck, (1993), La stratégie culturelle de la France en Afrique, Paris, L'Harmattan.

2- Extrait de la circulaire du gouverneur cardé cité par Papa Ibrahim Seck, op.cit, 1993.

3- Gouverneur Jubelin, sous directeur des colonies de 1925 à 1929, gouverneur du Sénégal à partir de 1929.

4- Extrait de la lettre du gouverneur Jubelin, citée par Papa Ibrahim Seck, op. cit, 1993.

On comprend ainsi que la politique socioéducative doit comporter un volet essentiel, plus large et même plus important que tout autre : l'action scolaire. Car, à vrai dire, dans un contexte d'action de type colonial menée en profondeur en vue de déstructurer de façon définitive la société colonisée, exercer l'influence morale s'avère essentiel. Au gain d'espace - conquête territoriale - doit s'ajouter le bénéfice sociopolitique - conquête morale - La stratégie de politique coloniale de la France s'est servie de cette principale problématique pour concevoir une orientation doctrinale articulée autour de trois grands principes : définir et adopter un cadre de principes d'orientation fondamentaux, mettre en place et organiser un système scolaire stable, incomplet donc améliorable, mais dont la modification dans le sens de l'amélioration ne devrait intervenir que dans la juste mesure où elle était rigoureusement nécessaire et mener une activité permanente pour mettre en œuvre la politique adoptée.

Trois principes ont accompagné ces trois actions ci dessus cités : la centralisation administrative, l'assimilation et l'utilitarisme. Selon Papa Ibrahima Seck, cette triple nécessité d'ordre stratégique justifiait alors un principe d'usage tactique qui était celui de la progressivité. En prenant à la fois en considération le développement de la domination coloniale et le degré d'évolution de la société indigène, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique scolaire, ce principe recoupait l'orientation stratégique. L'institution devait être organisée progressivement en fonction du progrès économique et social de la colonie, ce qui supposait un service de l'enseignement approprié, de même cette organisation devait correspondre au degré de civilisation ou d'évolution de la société indigène afin de déterminer au fur et à mesure le niveau d'intensité de l'influence que devait exercer sur elle l'école. Le principe de progressivité culturelle imprègne la logique de l'éducation coloniale. En vertu de ce principe, le pouvoir colonial est convaincu que la scolarisation doit être réglée notamment en fonction du niveau et de l'allure de l'évolution de la société colonisée. Plus qu'une stratégie culturelle de la France, Georges Hardy⁵ parle d'une conquête morale. L'éducation étant une forme plus douce mais non moins rigoureuse de la conquête par les armes, elle ne saurait se concevoir en dehors de la colonisation en général.

Pour ce qui est de la stratégie de l'Eglise, si la colonisation a été un phénomène qui a pris des formes variées suivant les époques et les idées qui étaient en cours, suivant les intérêts en jeu, suivant les métropoles colonisatrices et les pays colonisés, l'évangélisation n'a eu qu'une seule signification. Ce fût l'expansion du christianisme, un seul objectif, la conversion des personnes, une seule autorité centrale, le Pape. Elle revêtait néanmoins des formes différentes suivant les hommes qui en étaient les artisans et la formation qu'ils avaient reçue. Les missionnaires qui ont évangélisé le Soudan français appartenaient à la Congrégation des Pères du Saint-Esprit de François Libermann et la Société des Pères blancs du cardinal Lavigerie. Selon Joseph Roger de Benoist⁶, la fin particulière de ces deux missions catholiques était de sauver l'individu. Mais outre cette fin, il fallait christianiser la famille, la société et le peuple tout entier. Les deux fins étaient inséparables. La naissance d'une Eglise locale était donc l'objectif à long terme des missions catholiques. L'école constituait alors le socle de ces deux objectifs fondamentaux. L'action d'évangélisation avait été conçue comme un sauvetage individuel d'âmes assises dans les ténèbres et à

5- Georges Hardy, (2005), Une conquête morale : l'enseignement en AOF, Paris, L'Harmattan.

6- Idem.

l'ombre de la mort. En ce sens la foi chrétienne était individualisant et destructrice du groupe. Et dans un premier temps, les missionnaires ont eu le souci de soustraire les catéchumènes et les néophytes à l'action néfaste de la communauté païenne et ont créé des quartiers chrétiens. Il fallait reconstituer sur les bases de la nouvelle religion, des communautés libérées des contraintes que la société traditionnelle faisait peser sur les membres. Ces contraintes s'exerçaient sur l'ensemble de la communauté par l'autorité parfois abusive, des chefs. Elles s'exerçaient de façon particulière sur les femmes au moment de conclure des mariages, sur les enfants tout au long de leur éducation et encore davantage sur les captifs ou autres esclaves.

L'action des missionnaires visait en priorité à permettre aux individus soumis à ces contraintes de s'en libérer, non pour faire un acte de foi, possible en toutes circonstances mais pour mener une vie conforme à la foi. Mais le développement du christianisme n'eut pas seulement pour conséquence de faire naître des sentiments nouveaux d'égalité entre dirigeants et sujets, entre riches et pauvres, il suscita dans le milieu tribal des résistances à l'autorité ancienne et tous ses moyens d'expression de caractère animiste. En devenant chrétiens beaucoup estimèrent qu'ils ne devaient obéissance qu'au prêtre seul. Les abus du chef dépouillé de son prestige de dépositaire sacré de la tradition sont mal acceptés. L'évangélisation ne pouvait donc pas manquer d'entraîner une contestation des autorités traditionnelles.

Le premier objectif des missionnaires dans la création de l'école, était de préparer les cadres des futurs Eglises locales. Les séminaires et les maisons d'éducation où étaient élevés les futurs auxiliaires de la mission, avaient pour celle-ci une importance capitale. Elle ne pouvait en effet prendre sans ses enfants, un développement suffisant. Les missionnaires devaient donc être surtout des initiateurs mais l'œuvre durable doit être accomplie par les Africains eux-mêmes devenus chrétiens et apôtres. Libermann disait : *“ la formation d'un clergé indigène fournit seule le moyen de répandre au loin la lumière du Saint Evangile et de l'établir solidement dans les contrées que nous sommes chargés de défricher.”*⁷ L'école a été dans un premier temps perçue comme le moyen de conquête des catéchumènes et un deuxième temps comme la voie la plus rapide pour obtenir des auxiliaires très précieux aux missionnaires. La circulaire de Monseigneur Bazin sur les constitutions de la société en 1902 justifie surtout le deuxième objectif : *“Le premier but de l'école c'est de préparer des auxiliaires d'abord, des catéchistes ensuite et puis tard, des prêtres. Pépinières de catéchistes, les écoles doivent être développées en nombre et en qualité. Recrutement, instruction et éducation sont réglés en vue de la fin à poursuivre”*⁸ Comme le souligne Jean Audouin⁹, l'école permettait également aux chrétiens d'accéder aux fonctions et emplois qui donnaient de l'influence, ce qui ne pouvait que servir les œuvres et les causes de la religion. *“Il convient disait Monseigneur Thévenoud que les chrétiens ainsi formés soient supérieurs aux autres Noirs qui les entourent. Si nos chrétiens ne sont pas instruits, ce sont d'autres qui vont devenir la classe dirigeante. Il faut préparer une génération qui sera la pierre fondamentale de l'Eglise de ce pays”*¹⁰ L'école était ainsi un moyen pour les missionnaires, en dirigeant la jeunesse intellectuelle d'avoir en

7- Idem

8- Extrait de la circulaire de Monseigneur Bazin, citée par Jean Audouin, op.cit, Thèse, 1982.

9- Jean Audouin, (1982), Evangélisation des mossis par les Pères blancs, Thèse de doctorat, EHSS, Paris. Extrait de la déclaration de Monseigneur Thévenoud, citée par Jean Audouin, op.cit, Thèse, 1982.

10- Ibidem

main l'élite de la génération suivante. Comme pépinière de chrétiens, de catéchistes et comme creuset de l'élite chrétienne future, l'école était incontestablement l'œuvre la plus importante de l'Eglise catholique. Il ne s'agit pas en fait de monter une simple école quelconque mais une école supérieure qui devait pousser les élèves assez loin. Les piliers de l'école que sont les fils de chefs et quelques dix autres garçons tirés sur le volet, avaient leur place dans la stratégie missionnaire, les premiers comme appui politique pour l'avenir, les seconds pour devenir instituteurs-catéchistes. Mais la collaboration des uns et des autres était un gage de réussite pour l'évangélisation. *"A côté de nos petits nabas¹¹ parlant le français, il y aura place pour un instituteur. Chacun de ces instituteurs pourrait être un catéchiste protégé par son ancien condisciple devenu Naba et sinon chrétien, du moins très favorable à la religion de ses anciens maîtres¹²"* renchérit Monseigneur Thévénoud. Cette exaltation de l'école dans la stratégie missionnaire appartient en réalité à la première expansion de l'Eglise en Haute-Volta. L'école avait certes beaucoup contribué à l'évangélisation dans ses débuts comme le remarque le Père Templier : *"C'est à nos élèves que nous devons, après le Bon Dieu et la Sainte Vierge, le magnifique mouvement qui s'est produit en faveur de la religion¹³"*

Un autre but de l'école énoncé par Monseigneur Bazin dans une de ses circulaires en 1902 a été de servir les colonies en fournissant aux administrateurs coloniaux des gens sachant parler français. Les missionnaires concevaient enfin l'école dès le début de leur implantation en Haute-Volta, comme moyen d'éducation capable de rendre de nombreux services au pays par le canal de la colonisation : *" Ces enfants promettent de devenir sinon des savants du moins des hommes utiles à leur pays. Ils sauront parler, lire et écrire dans notre langue, de manière à être des intermédiaires sérieux entre l'administration et les autorités indigènes¹⁴"* expliquait Monseigneur Bazin qui voyait surtout dans l'école un moyen d'apostolat, la concevait également comme moyen d'éducation pour le progrès des populations indigènes. L'éducation scolaire dispensée par les missionnaires se voulait au service non pas de la France, ni de l'administration coloniale mais au développement rural. Les motivations qui justifiaient l'implantation des écoles des missionnaires étaient fort diverses et parfois confusément mêlées.

2. Un déterminant politique typiquement français des années 1900.

La seconde explication de ce premier type de concurrence scolaire est à rechercher dans le mouvement anticlérical français des années 1900. Le gouvernement français avait rompu les relations diplomatiques avec le Saint Siège, le 29 juillet 1904. Mais, le concordat, convention qui régissait les rapports entre l'Etat et l'Eglise, n'avait pas été dénoncé. Le 9 décembre 1905 une loi sera votée pour sceller définitivement cette rupture entre l'Etat et l'Eglise. Désormais, l'Etat ne reconnaît, ni ne salarie aucun culte. Un inventaire sera dressé des biens de l'Eglise qui seront ensuite attribués à des associations culturelles. Les catholiques évidemment seront opposés par la force à ces inventaires dans lesquels ils voyaient une sorte de spoliation et les évêques condamneront cette loi, trouvant en elle un anticléricalisme voilé.

11- En langue mooré Naba désigne un chef.

12- Extrait de la déclaration de Monseigneur Thévénoud, citée par Jean Audouin, op.cit, Thèse, 1982.

13- Extrait de la déclaration du Père Templier, citée par Jean Audouin, op.cit, Thèse, 1982.

14- Ibidem

Selon Joseph Roger de Benoist, après le vote de la loi de séparation, la question s'est posée de son application en AOF. Le ministre des colonies consulta le gouverneur général de l'AOF Roume qui répondit que juridiquement, rien ne s'opposait à la promulgation de la loi qui n'exigeait aucune disposition spéciale. Les principales religions de la région étaient le fétichisme et l'islam. On ne voyait pas très bien comment appliquer à ces religions un régime de séparation avec l'Etat. Finalement seules les organisations chrétiennes tombaient sous le coup de la loi. Encore fallait-il que soit promulguée dans les colonies de l'AOF la loi du 1^{er} juillet 1904 sur les associations pour bien déterminer la situation des congrégations vis à vis des pouvoirs publics. Par opportunisme ou par conviction, bon nombre d'administrateurs manifesteront sous différentes formes leur hostilité à l'égard de l'œuvre missionnaire. Cette hostilité sera plus flagrante dans l'est que dans l'ouest de la colonie de Haute-Volta. Les missionnaires de l'ouest continuèrent leur œuvre sans encombres. Par contre, les Pères blancs de Ouagadougou, par exemple, seront convaincus que se préparait une campagne violente contre les missions des pays mossis. Pendant deux ans, il n'y a pas eu, en fait de vraie persécution, ni mêmes de mesures générales contre les missions, mais une attitude hostile qui se traduisait essentiellement par des manœuvres sournoises et des tracasseries hypocrites.

Selon Joseph Roger Benoist, on détournait les enfants de l'école et du catéchisme, on leur promettait des cadeaux s'ils apostasiaient, on offrait aux hommes mariés de l'argent pour acheter une nouvelle femme, on tournait en dérision les insignes religieux, croix et médailles. Les Pères se plaignaient aussi de l'inconduite de certains administrateurs et de leurs propos licencieux, haineux et injurieux à l'égard de la religion et de ses ministres. L'activité des missionnaires était suivie de près et leurs correspondances surveillées et lues avec soin. Cette censure du courrier aurait été prescrite par le gouverneur général William Ponty. Les missionnaires étaient convaincus que la franc-maçonnerie inspirait cet anticléricalisme. *“La franc-maçonnerie poursuit l'Eglise jusqu'au centre de l'Afrique et en veut surtout à nos écoles”* écrivait Monseigneur Bazin¹⁵. Il suffit pour s'en convaincre de lire les déclarations des organisations maçonniques à cette époque (la Grande Loge, le Grand Orient, la Loge Athénée de Perpignan et la Loge Etoile de Dakar)

Dans son conseil fédéral du 19 juin 1905 la Grande Loge par exemple, déplora l'influence néfaste exercée partout par les missionnaires religieux auxquels la République a eu le tort d'abandonner très longtemps le service de l'enseignement aux colonies et jugeait nécessaire de substituer dans les territoires coloniaux français, une propagande laïque et désintéressée à celle des missionnaires de l'Eglise romaine qui n'ont su partout que vexer les indigènes et les exploiter sans les instruire.

3. Un déterminant tactique de conquête et de cohabitation entre deux institutions.

Les premiers conflits entre les administrateurs coloniaux et les missionnaires blancs constituent également une explication de ce type de concurrence scolaire entre l'Etat et l'Eglise en Haute-Volta. La période de détérioration des relations entre l'administration et les missions catholiques se situe entre 1901 et 1920. Elle a été marquée par

15- Lettre de Monseigneur Bazin à Monseigneur Livinhac le 26 octobre 1906.

de nombreuses petites vexations, des restrictions à l'expansion de christianisme et le retrait de tout appui matériel. Ces premiers conflits entre l'Etat et l'Eglise ont pris l'allure d'affrontements plus comiques que graves où aucune des deux institutions ne voulait céder. De tous ces premiers conflits en AOF, un seul sera vraiment sérieux. Il s'agit de la crise de Koupéla en Haute-Volta qui a secoué la mission de ladite ville.

Les premiers antagonistes furent les *nabas*, chefs traditionnels. Pour les populations, les plus anciennes, les chefs de familles, étaient habitués à se soumettre au Naba. Cette soumission n'était pas du goût des premiers missionnaires qui auraient souhaité que les parents s'engagent plus en faveur du christianisme. Les jeunes voyaient par contre dans le catéchisme et l'option pour le catholicisme, un moyen de secouer une tutelle qui leur pesait.

L'administration appuyait la mission tant que l'action de celle-ci permettait d'étendre l'influence de la France. Mais elle supportait mal que les religieux jouissent sur les *nabas* et les populations. L'administration reprenait alors en mains la chefferie en lui signifiant que les missionnaires n'avaient aucune autorité sur le plan civil. C'était en fait laisser les mains libres au Naba pour reprendre tout ce qu'il avait concédé à la mission qui sera dès le départ dans une situation équivoque. En fait, l'administration coloniale a cherché à endiguer l'œuvre d'évangélisation des missionnaires par différents événements qui vont de la circonstance coloniale aux révoltes en passant par les inspections tous azimuts. Après l'entente des premières années, scellée autour de la solidarité patriotique, des nuages vont poindre à l'horizon. Au fur et à mesure que chacun des partenaires s'organisera et précisera son champ d'action, les terrains de contestation vont apparaître. Il était d'ailleurs difficile pour l'Eglise de collaborer avec le pouvoir politique et de vouloir dans le même temps conserver son indépendance. Les administrateurs coloniaux seront à l'affût de toutes les occasions pour contrecarrer l'action des missionnaires qui dans plusieurs domaines leur faisait concurrence. Les Pères blancs seront eux, dans une attitude de défiance permanente à l'égard de ceux qui avaient les moyens d'entraver leur apostolat. Cette escalade entre les deux puissances a forcément alimenté la concurrence scolaire entre l'Etat et l'Eglise en Haute-Volta.

4. Un protectionnisme de l'école publique. Comme déterminant

Le succès des premières écoles privées catholiques, constitue une autre explication de ce type de concurrence scolaire. Après la transformation de l'école primaire publique de Ouagadougou en école privée catholique en 1902, les missionnaires ont déployé tous les efforts nécessaires pour réussir leur première expérience scolaire. Les résultats ne se sont pas faits attendre et les parents s'en réjouissaient.

A l'opposé, les cours étaient dispensés dans les écoles publiques par des sous-officiers aidés par des interprètes indigènes. Ces enseignants de fortune ou d'infortune ne pouvaient que transmettre un enseignement sporadique basé sur le langage, sans lecture ni écriture. Avec un enseignement chancelant et largement imputable aux militaires et à leurs interprètes, les résultats étaient donc médiocres. Les parents faisaient une sorte de comparaison entre un système scolaire avec des enseignants quelque peu qualifiés qui donne des résultats satisfaisants et un autre caractérisé par une absence quasi totale d'enseignants de métier et qui produisait de mauvais résultats.

La prospérité des deux premières écoles privées catholiques allait provoquer de la part de l'administration coloniale, une sorte de jalousie, entraînant ainsi la dégradation progressive de la collaboration entre l'Etat et l'Eglise. Un climat de suspicion et d'hostilité allait s'instaurer entre les tenants des deux institutions. Le 11 décembre 1905 une loi consécutive à la séparation des Eglises et de l'Etat sera votée. S'en suivra le développement d'un anticléricalisme dans tous les secteurs sociaux français. Cette lutte qui se limitait au seul territoire français va progressivement se déplacer dans les territoires d'Outre-mer. Les écoles privées seront surveillées désormais de manière la plus acerbe, avec usage de la force par endroits.

Dans la colonie du Haut-Sénégal-Niger, les relations entre l'administration et l'Eglise furent de mauvaise qualité. Les subventions publiques pour les écoles de Ouagadougou et de Tombouctou furent supprimées. L'administration implanta une école régionale à Ouagadougou et retira de l'école primaire catholique les élèves qu'elle lui avait confiés, pour les replacer dans l'école régionale. Les parents des autres élèves furent invités à en faire autant. La distinction entre les deux écoles provoqua une concurrence et des rapports de rivalité. Les recrutements devinrent plus difficiles dans les écoles primaires privées catholiques dont les effectifs régressèrent progressivement à partir de 1902. En 1907, un règlement local plaça toutes les écoles sous l'autorité et le contrôle de l'administration et interdit l'enseignement ou l'emploi d'autres langues que le français. Sur instruction du Vicaire Apostolique à Alger, l'enseignement du français sera suspendu dans les écoles catholiques. Les Pères blancs décidèrent de fermer l'école de Ouagadougou en fin d'année scolaire 1905 et celle de Koupéla en 1910. Après la fermeture de ces deux écoles privées catholiques, les missionnaires à défaut d'entretenir des écoles avec un enseignement classique en français vont se contenter de créer des écoles de catéchisme pour y dispenser une instruction en langues locales avec toutefois quelques notions de français pour les élèves les plus brillants. Deux arguments fondamentaux sont à prendre en compte dans la fermeture de ces deux écoles qui mettait fin à la première expérience de l'Eglise dans l'enseignement primaire. Il s'agit de l'application des lois de laïcisation de l'enseignement et de la suspension de l'aide matérielle aux écoles privées catholiques. Après avoir profité des faveurs du pouvoir, obtenu de nombreuses et importantes concessions, bénéficié de subventions, les congréganistes seront confrontés à l'application des lois de laïcisation. Sans cesse dans les documents officiels, les avantages de l'enseignement laïc sont soulignés par rapport à l'enseignement confessionnel. L'école laïque restera un objectif à réaliser. Certains administrateurs étaient très élogieux lorsqu'ils parlaient des écoles catholiques jusqu'à la fin de 1903 et changeaient assez fréquemment d'attitude au moment où les subventions étaient supprimées.

II. UNE CONCURRENCE OUVERTE ENTRE UN NEO-ETAT INDEPENDANT ET UNE EGLISE CATHOLIQUE DEVENUE FORTE.

Le deuxième type de concurrence solaire entre l'Etat et l'Eglise s'explique également par quatre principaux facteurs : la reprise du mouvement anticlérical et l'interprétation à des fins politiques de la notion de laïcité scolaire, la fibre nationaliste des élites voltaïques au lendemain de l'indépendance du pays, l'avènement des organisations de la société civile en Haute-Volta et leur implication dans la crise de

l'enseignement privé catholique et enfin l'action des intellectuels convertis dans les autres confessions religieuses concurrentes de l'Eglise catholique, notamment l'Islam et l'Eglise protestante.

2. 1. Les confrontations idéologiques entre l'Eglise catholique et les premiers hommes politiques du Burkina Faso.

Depuis l'apparition en 1898 de la première école primaire en Haute-Volta, les relations entre agents successifs de l'Etat et l'Eglise catholique dans la construction du fait scolaire ont toujours oscillé entre soutien, abandon et rejets réciproques¹⁶. Mais l'influence de la mission catholique en Haute-Volta atteindra des sommets après la seconde guerre mondiale. L'Eglise catholique était reconnue, soutenue et utilisée par l'administration de 1932 à 1968. A ce propos, Monseigneur Thévenoud jouissait d'une autorité personnelle incontestable. La propagande missionnaire sera désormais relayée par un embryon de clergé africain aidé par des religieuses et des catéchistes. Les effectifs scolaires des écoles privées catholiques vont passer de 4.414 élèves sur 12.010 élèves des effectifs totaux en 1948, à 13.963 sur 32.263 en 1956. Toutefois il faut convenir que cette influence des Pères blancs ne semblait pas s'exercer dans le domaine politique. En effet il n'y avait aucun lien entre la mission et le RDA ou l'Union voltaïque, bien qu'une partie des dirigeants de ces deux partis politiques étaient des catholiques et demeuraient en marge sinon en lutte ouverte contre la hiérarchie ecclésiastique.

L'attitude de ces jeunes qui se lançaient dans la politique sera dans une large mesure, une déception pour les missionnaires. Les réactions envers la mission allaient progressivement redevenir négatives. Une série de lettres anonymes écrites par certains intellectuels politiques seront adressées aux autorités de Côte d'Ivoire, de Dakar, de Ouagadougou, de Paris et aux nouveaux élus africains. Ces lettres mettaient en cause l'influence politique de la mission sur les chefs, l'administration et tout le pays et réclamaient l'application immédiate à toutes les religions de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le mécontentement devenait donc de plus en plus général. Les premières manifestations anticléricales provenant des intellectuels voltaïques commençaient à s'affirmer contre ce qu'elles appelaient le despotisme religieux. En fait, ces manifestations étaient organisées par de jeunes intellectuels freinés dans leurs ambitions politiques par le pouvoir conjugué de l'administration et de la mission.

La mission catholique ne se contentait pas de l'influence politique exercée à travers ses activités qui suscitaient désormais de vives oppositions au sein de la population et des milieux politiques. A plusieurs reprises, sa hiérarchie allait intervenir dans le champ politique. Grâce à son hebdomadaire catholique, dont l'influence ne fût pas négligeable pour la préparation de l'indépendance, la mission atteignait une grande partie des jeunes cadres, chrétiens ou non. Pendant qu'évoluaient les anciens partis politiques - RDA, PAI, PRL, MILN, UV - qu'en naissaient de nouveaux des cendres des premiers - PSEMA, PDU, MPEA, PRA - que se nouaient des alliances avec ceux de la Métropole, Monseigneur Thévenoud prit officiellement position contre le communisme auquel s'étaient affiliés le RDA et Houphouët Boigny. En somme les missions catholiques se situaient en marge des nouvelles forces politiques qui pré-

16- Stéphanie Beaux, (2006), L'Eglise catholique, l'Etat et le fait scolaire au Burkina Faso, in Pressions sur l'enseignement supérieur au nord et au sud, Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, n°5, page 273.

paraient l'indépendance nationale et sur lesquelles elles n'exerçaient guère qu'une autorité morale ou psychologique, par leurs mises en garde officielles, leurs conseils individuels aux chrétiens ou par l'influence de leur journal. L'Eglise catholique conservait toutefois et même accentuait son influence sur le pouvoir traditionnel dont elle avait besoin pour l'évangélisation. Malgré cette période difficile de laïcité, le Père Thévenoud espérait que la France redevienne la fille aînée de l'Eglise. L'hostilité des administrateurs coloniaux à l'égard des missions fera désormais partie de l'image de marque de l'administration française en Haute-Volta. Mais globalement, on peut affirmer que l'administration coloniale avait fait obstacle à l'évangélisation. Il était d'ailleurs inévitable que deux pouvoirs concurrents, dans la mesure où l'un comme l'autre, entendait régir la société globale et ignorer ou s'assujettir le partenaire.

2.2. Le nationalisme au lendemain des indépendances comme déterminant

La fibre nationaliste des élites voltaïques au lendemain de l'indépendance du pays pourrait constituer une autre piste d'explication de la concurrence scolaire ouverte entre l'Etat et l'Eglise en Haute-Volta entre 1922 et 1969. Comme l'écrit Yacouba Zerbo¹⁷, le nationalisme a résulté de la prise de conscience des élus africains participant aux assemblées métropolitaines. Les syndicats qui étaient surtout en contact avec les populations et notamment avec les classes dynamiques iront au delà des simples revendications économiques pour remettre en cause la racine pivotante de tous leurs maux : le régime colonial et certaines actions des missionnaires. Ce nationalisme à cette époque avait un caractère revanchard, revendicatif. Il se présentait comme la revanche de l'élite du pays contre la domination politique, juridique, intellectuelle et morale de l'administration coloniale et de l'Eglise.

Cette dimension politique fut imprimée au nationalisme africain dès 1955 quand par exemple, Cheick Anta Diop déclara que seule l'existence d'Etats indépendants permettra aux Africains de s'épanouir pleinement. Au lendemain des indépendances, l'africanisation des cadres des différentes institutions étatiques, la décolonisation et surtout le besoin de développement allaient constituer les principaux objectifs de tous les régimes africains. Cet élan nationaliste avait considérablement gêné certaines actions de l'Eglise en matière d'enseignement primaire.

2.3. L'avènement des premières organisations de la société civile à l'école primaire du Burkina Faso et les luttes syndicales.

La troisième piste d'explication de la concurrence scolaire pourrait venir de l'avènement des organisations de la société civile en Haute-Volta et leur implication dans la crise de l'enseignement privé catholique. Comme l'a écrit Olivier Meunier¹⁸, *« l'école a permis à des enfants de roturiers ou d'esclaves de s'affranchir de leur tutelle traditionnelle et devenir les égaux ou les supérieurs de leurs anciens maîtres. De nouveaux groupes sociaux vont apparaître et l'école va devenir objet de promotion et de différenciation sociale. Le choix de la langue française comme langue d'enseignement visera comme à favoriser l'ouverture sur l'ensemble du monde francophone »*.

17- Yacouba Zerbo, (1999), Genèse et évolution du nationalisme en Afrique, Paris, CODESIA.

18- Olivier Meunier, (2000), *Bilan d'un siècle de politiques éducatives au Niger*, Paris, L'Harmattan.

Les premières élites issues de l'école coloniale ont attendu 1946 pour mettre en valeur leur capital scolaire et faire partie d'une représentation politique locale et nationale. C'est ainsi, qu'au lendemain de l'indépendance de la Haute-Volta, un groupe d'instituteurs allait réclamer une certaine laïcité à l'école primaire. Ce courant de pensée débouchera sur la constitution d'un mouvement laïc dénommé Ligue Voltaïque des Œuvres Laïques - LVOL - À l'instar de leurs collègues français, les laïcs voltaïques vont réclamer une éducation populaire, dénuée de tout enseignement religieux endoctrinant. Pour la LVOL, par exemple, toutes les activités de formation du pays devaient être strictement sous la tutelle de l'Etat. Les structures de formation qui ne relevaient pas de l'Etat, devaient alors être nationalisées. En clair, toutes les écoles primaires non publiques devaient perdre leur statut d'école privée pour devenir toutes des écoles publiques. Le principal ennemi désigné était l'enseignement privé catholique qui représentait un tiers des effectifs scolaires nationaux.

La lutte contre l'enseignement privé catholique par les laïcs avait commencé clandestinement par des tracts et des lettres anonymes signées par des soi-disant contribuables voltaïques. Les arguments de revendication se développaient autour des effectifs scolaires de l'enseignement privé catholique nettement supérieurs à ceux des écoles des autres confessions religieuses et le traitement privilégié dont bénéficiait l'enseignement catholique. La concurrence de l'enseignement catholique était perçue comme excessive et dangereuse malgré la faiblesse du taux de scolarisation qui était de 7, 61%. Pour ces défenseurs de l'école publique, la charge financière de l'enseignement privé devenait de plus en plus lourde pour l'Etat et pour la nation. Il fallait donc trouver une solution à ce problème de financement des écoles privées sur des fonds publics. La nationalisation des écoles privées était la seule solution, aux yeux des défenseurs de l'école publique qui vont accentuer leurs offensives et leurs protestations entre 1964 et 1967. Le courant laïciste, discrètement soutenu par des communistes français sera galvanisé et prendra le dessus sur un enseignement privé catholique voltaïque, de plus en plus isolé et affaibli par les attaques et dont les écoles constituaient la principale cible. La laïcité avait donc été l'argument de lutte des différents mouvements de la société civile voltaïque.

CONCLUSION

Pourquoi l'Etat du Burkina Faso et l'Eglise catholique se sont livrés à une telle rivalité scolaire ? Y a-t-il une explication particulière à ce phénomène de rivalité et de concurrence scolaire ? Pourquoi ces deux institutions se sont-elles opposées autour de la question scolaire?, alors que d'autres secteurs sociaux comme l'agriculture ou l'économie peuvent faire l'objet d'une même convoitise Si nous considérons l'école comme le lieu par excellence dans lequel une culture se transmet et se transforme, cette institution apparaît alors comme le véhicule idéologique d'un système politique qui se manifeste souvent sous la forme imagée d'une société globale. Au fond, c'est du choix philosophique même que chacune de ces deux institutions se fait sur la question de la nature humaine que dépendent fondamentalement les attitudes éducatives de l'Etat et de l'Eglise.

Les principales causes de la rivalité scolaire Etat-Eglise au Burkina Faso proviennent de trois grandes problématiques nées de la vision que chacune des deux institutions s'est faite de la société. Il s'agit de l'anticléricalisme, de la laïcité ou de la neutralité religieuse mais principalement de la stratégie philosophico-culturelle qui se déploie derrière les deux conceptions de l'Etat ou de l'Eglise sur l'école.

Et puis il faut reconnaître que l'Etat et l'Eglise sont effectivement deux puissances sociales, avec des pouvoirs réels distincts. L'Etat et l'Eglise demeurent donc de véritables puissances qui se sont dotées chacune d'un pouvoir réel qu'elle exerce selon sa propre philosophie et ses propres convictions.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- BALIMA Albert Salfo, (1996), *Légendes et histoire des peuples du Burkina Faso*, Paris, Presses Africaines.
- 2- BAUDU Paul, (1989), *Vieil Empire, jeune Eglise*, Paris, Edition la Savane.
- 3- BELLONCLE, G, (1984), *La question éducative en Afrique noire*, Paris, Karthala.
- 4- BENOIST Roger, (1987), *Eglise et pouvoir colonial*, Paris, Karthala.
- 5- BENOIST Roger, (1987), *Les écoles et missionnaires au soudan occidental de 1885 à 1945*, Strasbourg, Collection CERDIC.
- 6- CAPELLE Jean, (1990), *L'éducation en Afrique Noire à la veille des indépendances*, Paris, Karthala.
- 7- COMPAORE Maxime, (1975), *L'école au quotidien en Haute-Volta pendant la période coloniale*, Paris, Karthala.
- 8- ERNY Pierre, (2001), *Essai sur l'éducation en Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan.
- 9- ERNY Pierre, (1977), *L'enseignement dans les pays pauvres, modèles et propositions*, Paris, L'Harmattan.
- 10- GAUCHER J, (1968), *Les débuts de l'enseignement en Afrique francophone*, Paris, Le livre africain.
- 11- GERARD Etienne, (1997), *La tentation du savoir en Afrique : politique, mythes et stratégies d'éducation au Mali*, Paris, Karthala.
- 12- HARDING Leonard, (1982), *Les écoles des Pères blancs au soudan français*, Paris Karthala.
- 13- JAFFRE B, (1989), *Les années Sankara*, Paris, L'Harmattan.
- 14- LE THANH KHOI, (1971), (dir.), *L'enseignement en Afrique tropicale*, Paris PUF.
- 15- MOUMOUNI Abdou, (1998), *L'éducation en Afrique*, Paris, Présence Africaine.
- 16- PICCIOLA André, *Missionnaires en Afrique - 1840-1940*, Paris, Denel.
- 17- RAY Autra, (1956), *Histoire de l'enseignement en AOF*, Paris, Présence africaine.
- 18- SECK P.I, (1980), *L'école coloniale en AOF : l'exemple du Sénégal*, Paris, L'Harmattan.
- 19- SECK P.I, (1993), *La stratégie culturelle de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- 20- ALLIEU Nicole, (1996), *Laïcité et culture religieuse à l'école*, Paris, ESF.
- 21- BOUCHET Gérard, (1996), *Laïcité et enseignement*, Paris, Armand colin.
- 22- CAPELLE, J, (1974), *Education et politique*, Paris, PUF.

- 23- CORNAZ Laurent, (1995), *l'Eglise et l'éducation - mille ans de tradition éducative*, Paris, Harmattan.
- 24- EVENO Alphonse, (1992), *Cent ans de guerre scolaire*, Paris, Grassin.
- 25- FROIDEVAUX H, (1989), *L'œuvre scolaire de la France dans nos colonies*, Paris, Karthala, réédition.
- 26- LANFREY André, (2003), *Les catholiques français et l'école - 1902 - 1914*, Paris, Editions du CERF.
- 27- LAUNEY Marcel, (1988), *l'Eglise et l'Ecole en France - 19^e et 20^e siècle*, Paris, Descellée.
- 28- MONCEAU Gilles & SAVOYE Antoine, (2003), *L'analyse institutionnelle : entre socio-clinique et sociohistoire*, Paris, L'Harmattan.
- 29- PENA RUIZ Henri, (2001), *La laïcité pour l'égalité*, Paris, Editions Mille et une nuits.
- 30- SEVILLA Jean, (2005), *Quand les catholiques étaient hors la loi*, Paris, Perrin.
- 31- ZIMMERMANN Marie, *Pouvoir et liberté*, Strasbourg, - CERDIC.
- 32- AUDOUIN Jean, (1982), *L'évangélisation des Mossis par les Pères blancs : approche sociohistorique*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS.
- 33- BAMBARA Jean François, (1987), *L'enseignement colonial français au secondaire en Haute-Volta jusqu'à l'indépendance*, Mémoire de maîtrise, université de Ouagadougou.
- 34- BAUX Stéphanie, (2006), *L'Eglise catholique, l'Etat et le fait scolaire au Burkina Faso : les processus de scolarisation des populations lobi*, Thèse de doctorat, EHESS.
- 35- BADINI Ali, (1990), *Système éducatif traditionnel moaga et action éducative scolaire*, Thèse de doctorat, université de Lille III.
- 36- BENOIST Joseph Roger, (1984), *Les relations entre l'administration coloniale et les missions catholiques au Soudan français et en Haute-Volta*, université Paris VII et université de Dakar.
- 37- BOUCHE Denise, (1974), *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920*, Thèse de doctorat, université Paris I.
- 38- COMPAORE Maxime, (1989), *Contribution à la connaissance des écoles primaires catholiques à Ouagadougou - 1901 - 1969*, Mémoire de maîtrise, université d'Ouagadougou.
- 39- COMPAORE Maxime, (1995), *L'école en Haute-Volta : une analyse de l'évolution de l'enseignement primaire de 1947 à 1970*, Thèse de doctorat, université Paris VII.
- 40- GUILBAULT P, (1957), *Les missions des Pères blancs en Haute-Volta*, Mémoire de fin de formation à l'ENFOM.
- 41- ILBOUDO J, (1979), *Aux origines d'une Eglise en pays mossi*, Mémoire de maîtrise, université d'Abidjan.
- 42- KABORE Emile, (2002), *La spécificité de l'enseignement catholique au Burkina Faso : cas des écoles primaires de l'archidiocèse de Ouagadougou*, **Mémoire de fin de stage, université de Koudougou.**
- 43- LANOUE Eric, (2002), *Les politiques de l'école catholique en Afrique de l'ouest : le cas de la Côte d'Ivoire de 1945 à 2000*, Thèse de doctorat, EHESS.
- 44- LINGANI Hassan, (1985), *L'enseignement privé catholique en Haute-Volta et ses rapports avec l'Etat, de la période coloniale à la crise de 1969*, Mémoire, université de Ouagadougou.
- 45- LOMPO B., (2001), *Etude analytique des écoles primaires catholiques et protestantes*, **Mémoire de fin de formation, université de Koudougou.**
- 46- MAIGA Désiré, (1972), *L'enseignement colonial en Haute-Volta de 1920 à 1932*, Mémoire, université de Dakar.

- 47- YARO Y. (1994), *Pourquoi l'expansion de l'enseignement primaire est-elle si difficile au Burkina Faso ? Une analyse sociodémographique des déterminants et, des perspectives scolaires de 1960 à 2006*, Thèse de doctorat, université Paris I.
- 48- ZONGO Lucie, (2000), *La contribution de l'Eglise catholique à la promotion de l'éducation de base au Burkina Faso : bilan et perspectives*, Mémoire de fin de cycle, ENAM.
- 49- DEMBEGA Ablassé (2007), *L'école entre l'Etat et l'église catholique : Le cas de l'enseignement primaire du Burkina Faso de 1898 à 2007* Thèse de doctorat, université Paris VIII.